



KPMG AUDIT OUEST  
7 Boulevard Albert Einstein  
44311 Nantes Cedex 3  
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10  
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# *Association Maison Familiale Rurale de Plérin*

***Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 août 2017  
Association Maison Familiale Rurale de Plérin  
Moulin de Colvé - 22190 Plérin  
*Ce rapport contient 23 pages*  
Référence : G.L.G./C.L.R.M.



**KPMG AUDIT OUEST**  
7 Boulevard Albert Einstein  
44311 Nantes Cedex 3  
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10  
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Maison Familiale Rurale de Plérin**

Siège social : Moulin de Colvé - 22190 Plérin

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2017

A l'assemblée générale de l'association,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale de Plérin relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La subvention de fonctionnement octroyée par le ministère de l'agriculture en fonction des niveaux de classes et du nombre d'élèves par classe est calculée pour l'année civile. Dans les comptes au 31 août 2017 le montant relatif à la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2017 est comptabilisé en produit constaté d'avance pour 4/12<sup>ème</sup> de la subvention totale de l'année civile 2017 et le montant comptabilisé en produits correspond donc à 8/12<sup>ème</sup>.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



**Association Maison Familiale Rurale de Plérin**  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
**14 novembre 2017**

Plérin, le 14 novembre 2017

KPMG Audit Ouest

---

# ASSOCIATION BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice 01/09/2016 au 31/08/2017			01/09/2015 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/08/2016
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 159.55	2 159.55		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations Incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	240 368.83	70 390.97	169 977.86	177 893.15
Constructions	1 506 139.52	584 359.69	921 779.83	973 716.65
Installations techniques, matériels	22 215.28	6 670.68	15 544.60	17 766.13
Autres immobilisations corporelles	223 663.10	192 907.93	30 755.17	35 384.09
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	6 146.36		6 146.36	6 146.36
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500.00		500.00	500.00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 001 192.64</b>	<b>856 408.82</b>	<b>1 144 783.82</b>	<b>1 211 406.38</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	5 443.46		5 443.46	6 083.42
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	50.00		50.00	974.23
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	52 759.53	19 838.55	32 920.98	38 910.75
Autres	137 028.09		137 028.09	204 974.41
Valeurs mobilières de placement				53 572.00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	157 207.80		157 207.80	34 346.94
Charges constatées d'avance (3)	13 317.23		13 317.23	14 117.27
<b>TOTAL (III)</b>	<b>265 806.11</b>	<b>19 878.55</b>	<b>245 927.56</b>	<b>352 979.02</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 266 998.75</b>	<b>876 287.37</b>	<b>1 490 711.38</b>	<b>1 564 385.40</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

# ASSOCIATION BILAN PASSIF

## PASSIF

Du 01/09/2016  
au 31/08/2017

Du 01/09/2015  
au 31/08/2016

### FONDS ASSOCIATIFS

#### Fonds propres

Fonds associatifs sans droit de reprise

323 575,97

323 575,97

Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise

Réserves indisponibles

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

-18 873,97

13 679,73

Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)

-10 971,67

-32 553,70

#### Autres fonds associatifs

Fonds associatifs avec droit de reprise

Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise

Subventions d'investissement sur biens non renouvelables

584 926,41

579 691,24

Provisions réglementées

Droits des propriétaires (Commodat)

TOTAL (I)

878 656,74

884 393,24

#### Comptes de liaison

TOTAL (II)

#### Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

#### Fonds dédiés

Sur subventions de fonctionnement

Sur autres ressources

TOTAL (IV)

#### DETTES (1)

##### Dettes financières

Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

413 707,60

454 180,12

Emprunts et dettes financières divers (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

5 755,06

751,17

##### Dettes d'exploitation

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

19 408,39

37 384,25

Dettes fiscales et sociales

36 815,26

42 721,05

Redevables créditeurs

190,02

600,00

##### Dettes diverses

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

1 183,50

384,28

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

134 954,81

143 971,29

TOTAL (V)

612 014,64

679 992,16

#### Ecarts de conversion passif

(VI)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)

1 490 671,38

1 564 385,40

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

612 014,64

679 992,16

296,54

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

	Du 01/09/16 au 31/08/17	Du 01/09/15 au 31/08/16
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	234 667.28	245 428.37
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	459 555.01	486 847.00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	6 367.34	31 930.73
Cotisations	1 415.00	1 570.00
Autres produits (hors cotisations)	440.10	566.11
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>702 444.73</b>	<b>766 342.21</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures	9 886.88	1 584.45
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	19 586.10	18 307.86
Variation de stock d'approvisionnements	639.96	-954.35
Autres achats et charges externes *	203 081.64	216 845.87
Impôts, taxes et versements assimilés	8 508.10	6 741.93
Salaires et traitements	293 887.08	344 200.02
Charges sociales	124 689.80	153 235.46
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	68 393.28	69 386.07
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	12 247.79	1 201.67
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	370.24	2 003.40
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>741 290.87</b>	<b>812 552.38</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-38 846.14</b>	<b>-46 210.17</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	61.22	44.61
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	196.18	409.04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	16.59	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 262.50	2 651.35
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>1 536.49</b>	<b>3 105.00</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	14 684.63	15 987.83
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>14 684.63</b>	<b>15 987.83</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>-13 148.14</b>	<b>-12 882.83</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	5 671.91	2 261.49
Sur opérations en capital	38 167.33	34 067.08
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>43 839.24</b>	<b>36 328.57</b>





# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

	Du 01/09/16 au 31/08/17	Du 01/09/15 au 31/08/16
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	2 816.63	9 789.27
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VII)</b>	<b>2 816.63</b>	<b>9 789.27</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>41 022.61</b>	<b>26 539.30</b>
Impôt sur les bénéfices		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-10 971.67</b>	<b>-32 553.70</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>747 820.46</b>	<b>805 775.78</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>758 792.13</b>	<b>838 324.48</b>
<b>EXCÉDENT DU DÉFICIT (3)</b>	<b>-10 971.67</b>	<b>-32 553.70</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-10 971.67</b>	<b>-32 553.70</b>
<b>- Y compris :</b>		
Redevances de crédit-bail mobilier	9 561.88	9 481.92
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		9 833.77
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		26 539.30
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	41 022.61	

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017 dont le total est de 1 490 671.38 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -10 971.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 19/10/2017.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Il n'y a plus d'opération commune avec Loudéac.

L'effectif est de 95 élèves à la rentrée.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

## Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

## Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	30 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
- Installations techniques	7 ans
- Matériels et outillages industriels	10 ans
- Matériels et outillages	10 ans
- Matériel pédagogique	3 à 10 ans
- Mobilier d'enseignement	5 à 10 ans
- Mobilier d'internat	3 à 10 ans
- Matériel de bureau informatique	3 à 10 ans
- Aménagement de terrain	10 à 30 ans
- Mobilier de restauration	10 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.  CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	2 160			
	Terrains		240 369			
	Constructions	Sur sol propre	906 679			
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	599 461			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		22 215			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	20 519			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	180 462		1 691	
		Emballages récupérables & divers	20 992			
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	1 990 696		1 691	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		6 146			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		500			
		<b>TOTAL</b>	6 646			
	<b>TOTAL GENERAL</b>		1 999 502		1 691	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.  CORPORELLES	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			2 160	
	Terrains				240 369	
	Constructions	Sur sol propre			906 679	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			599 461	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				22 215	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			20 519	
		Mat. bureau, inform., mobilier			182 153	
		Emb. récupérables & divers			20 992	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>			1 992 387	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				6 146	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				500	
		<b>TOTAL</b>				6 646
	<b>TOTAL GENERAL</b>				2 001 193	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	2 160			2 160
Terrains		62 476	7 915		70 391
	Sur sol propre	176 454	26 408		202 862
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	355 969	25 529		381 498
Inst. techniques matériel et outil. industriels		4 449	2 222		6 671
	Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	20 519			20 519
	Mat. bureau et informatiq., mob.	148 999	5 351		154 350
	Emballages récupérables divers	17 071	969		18 040
	<b>TOTAL</b>	785 936	68 393		854 329
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>788 096</b>	<b>68 393</b>		<b>856 489</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garanties données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immobilisations				
Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- titres de participation				
- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	8 782	12 248	1 192	19 839
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>8 782</b>	<b>12 248</b>	<b>1 192</b>	<b>19 839</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 782</b>	<b>12 248</b>	<b>1 192</b>	<b>19 839</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison				
- d'exploitation		12 248	1 192	
Dont dotations & reprises				
- financières				
- exceptionnelles				

**Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée**

# ÉTAT DES STOCKS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	6 083.42	5 443.46	6 083.42	5 443.46
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>6 083.42</b>	<b>5 443.46</b>	<b>6 083.42</b>	<b>5 443.46</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	500		500
	Clients douteux ou litigieux	36 327	36 327	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	16 433	16 433	
	Créances rep. titres prêtés ; prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 535	6 535	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	129 657	129 657	
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	837	837		
Charges constatées d'avance	13 317	13 317		
<b>TOTAUX</b>		<b>203 605</b>	<b>203 105</b>	<b>500</b>
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		13 317
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>13 317</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		129 657
Disponibilités		162
	<b>TOTAL</b>	<b>129 819</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	413 708	41 994	158 195	213 518
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	19 408	19 408		
Personnel & comptes rattachés	677	677		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	36 139	36 139		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 184	1 184		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	190	190		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	134 955	134 955		
<b>TOTAUX</b>	<b>606 260</b>	<b>234 546</b>	<b>158 195</b>	<b>213 518</b>
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	45 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	85 155			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance portent sur les éléments suivants :

- Cotisations adhérent à la MFR versées avant le 31/08/2017 pour les élèves au titre de l'année scolaire 2017-2018 en totalité (soit 1 680 €).
- Subvention pour l'achat des manuels scolaires perçue avant le 31/08/2017 au titre de l'année scolaire 2017-2018 en totalité (soit 3 600 €).
- Subvention ministère de l'agriculture 2017 pour 1/3 car versée à l'année civile (soit 129 674 €).

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	134 955
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>134 955</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	526
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 092
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	190
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>4 808</b>

# ENGAGEMENTS

**000023 - MAISON FAMILIALE RURALE**

**Du 01/09/2016 au 31/08/2017**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## ENGAGEMENTS REÇUS

La mairie de Plérin a cautionné l'emprunt souscrit et reste engagé pour le montant restant dû à la clôture, soit 349 692 €.

Un emprunt dont le capital restant dû est de 24 198 € est garanti par une caution de la ville de Plérin pour le capital restant dû à la clôture de l'exercice.

Un emprunt dont le capital restant dû est de 39 250 € est garanti par des comptes de titres à hauteur de 47 225 €.

# HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mission assurée par le cabinet KPMG de Plérin

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>		
KMPG	3 525	3 456
<b>TOTAL</b>	<b>3 525</b>	<b>3 456</b>

# LES EFFECTIFS

**000023 - MAISON FAMILIALE RURALE**

**Du 01/09/2016 au 31/08/2017**

## RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La directrice est salariée de l'association.

Le Président et le Trésorier ne perçoivent aucune rémunération pour leur fonction au sein de la Maison Familiale Rurale de Plérin

## LES EFFECTIFS

	31/08/2017	31/08/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Salariés	10.51	11.00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

000023 - MAISON FAMILIALE RURALE

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CLOTURE COMPTE REVERST CAISSE DEPOT CONSIGNA	87	
ARMORHUIS - MOUZER C. ENCAISSEMENT AVRIL 2016	50	
MSA MAJORATION 2 TRIM 2016	174	
REMISE CHEQUE HAMON PASSE PERTE 2016		255
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		50
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		50
REMISE CHEQUE LE NORMAND S.		50
REMISE CHEQUE MALFILATRE/HELARY 12/13		250
Bourses 2013-2014 NON REVERSEES		1 289
Amortissements Pour le compte 1310000000		34 952
AMORT ANTERIEUR SUBV RESTO Quote part subv. invest. excep		3 215
<b>TOTAL</b>	<b>311</b>	<b>40 111</b>

